

Communiqué

Tarifs de l'électricité

L'électricité lausannoise passe au tout renouvelable

Conformément aux engagements de la Ville de Lausanne dans le cadre son plan climat, l'électricité fournie par les Services industriels de Lausanne (SiL) sera 100% renouvelable et suisse dès le 1^{er} janvier 2020. Le produit combi est complètement abandonné et le prix de l'énergie est en baisse.

Dès le 1^{er} janvier 2020, le produit d'électricité **combi** - approvisionnement de base avec énergie d'origine non certifiée - disparaîtra au profit de **nativa**®, une énergie électrique entièrement renouvelable et d'origine régionale, dont 10% est labellisé naturemade basic. Pour les clients qui souhaitent s'engager davantage, ils peuvent souscrire à **nativa**®*plus*, une énergie électrique composée à 100% de nouvelles énergies renouvelables et labellisée naturemade star.

Pour l'année 2020, le tarif Profil Simple **nativa**® est le suivant :

- **Energie électrique:** 8,03 ct/kWh (en baisse de 12% en raison de l'adaptation à la nouvelle réglementation fédérale).
- **Acheminement du courant sur le réseau local:** 11,36 ct/kWh (inchangé).
- **Services système** (coûts prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau national et répercutés sur tous les clients): 0,16 ct/kWh (en baisse de 0,08 ct/kWh).

En plus de Lausanne, les SiL approvisionnent en électricité au détail les communes de Collonges (VS), Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges, Prilly et Saint-Sulpice.

Les taxes cantonales et communales sont, à ce jour, inchangées, mais elles pourront évoluer en fonction des propositions que les exécutifs vaudois et lausannois ont soumises, respectivement, au Grand Conseil et au Conseil communal. Comme annoncé dans le cadre du rapport-préavis sur le plan climat, les propositions de la Municipalité garantissent la stabilité des prix pour les ménages lausannois approvisionnés en courant **nativa**®.

La Municipalité de Lausanne

Fiches tarifaires complètes sur www.lausanne.ch/tarifs-electricite

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Jean-Yves Pidoux, directeur des SiL, tél. 021 315 82 00
- Marc-Antoine Surer, chef du service commercial, tél. 021 315 81 10

Lausanne, le 30 août 2019